



# REGARD BÉTHEMONTOIS

# BELLE ANNÉE

# 2025



# SOMMAIRE

<b>L'éditorial</b>	<b>3</b>
<b>Vie locale</b>	<b>4 - 9</b>
Population légale à Béthemont-la-Forêt	4
Inscription sur la liste électorale	4
Le site internet fait peau neuve	5
Bientôt 16 ans pensez au recensement...	6
Inscriptions scolaires	6
Lieu d'Accueil Enfants parents à Béthemont-la-Forêt	6
Les cantines de Béthemont-la-Forêt et de Chauvry trient les déchets alimentaires	7
La forêt de protection	7
Rappel : le stationnement sur les trottoirs est interdit	8
En 2025, les circuits de collecte ont été optimisés,	8
Transport à la demande - Service de la CCVO3F	9
La destruction des nids de frelons asiatiques	9
L'eau d'Ile-de-France Source de confiance	9
<b>Vie du Conseil Municipal</b>	<b>10-11</b>
<b>Environnement et cadre de vie</b>	<b>12-13</b>
Etude pour l'aménagement du terrain communal	12-13
<b>Infos Travaux</b>	<b>14-15</b>
Travaux de plantation	14
L'assainissement	14-15
<b>Urbanisme</b>	<b>16-17</b>
Projet immobilier au 19 rue de la Vieille France	
<b>Bibliothèque Municipale</b>	<b>18-19</b>
<b>Agenda</b>	<b>20</b>
<b>Ça s'est Passé à Béthemont</b>	<b>21-34</b>
Installation du Père Charles Roboam	21
Béthemont en Fête	22-23
La Fête de la Campagne	24
Expo de motos anciennes	25
Commémorer de l'armistice du 11 novembre 1918	26
Soirée créole	27
Noël de nos aînés	28
Animation de Noël	29
La Galette des Rois pour nos aînés	30
<b>Vie locale</b>	<b>31</b>
Le carnet Etat civil 2024	32

Mairie de Béthemont-la-Forêt

Rue de Montubois

Tel: 01 34 69 27 01

Fax: 01 34 08 07 25

[mairie@bethemont-la-foret.fr](mailto:mairie@bethemont-la-foret.fr)

Couverture : Paysage d'automne, aquarelle de Monsieur Gilles LAMARRE

Rédaction, photos et impression réalisées par l'Equipe Municipale



**Chères Béthemontoises,  
Chers Béthemontois,**

Au nom de l'équipe municipale, en ce début d'année, je tiens à vous adresser, ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de sérénité.

J'espère que les fêtes de fin d'année ont été pour vous une source de réconfort et de convivialité entourés de votre famille.

2025 commence, nous devons prendre conscience d'une réalité nationale marquée par des incertitudes économiques et sociales, une instabilité de nos institutions.

L'État pointe du doigt les collectivités locales qui seraient selon lui la cause du déficit abyssal de la France, alors qu'elles ne représentent que 8 à 9% de la dette globale du pays, que nos budgets de fonctionnement sont votés à l'équilibre sans recours à l'emprunt, contrairement à l'État.

Devant le désengagement chronique de l'État, nous devons trouver des solutions pour vous apporter un service de qualité au niveau communal ou intercommunal.

Nos communes sont bien gérées !

2024 a été riche en événements au sein de notre village, avec la fin des travaux de la rue de la Vieille France, l'installation de nouvelles caméras pour notre sécurité... Des moments de joie partagés, grâce à l'engagement des bénévoles et du Comité des Fêtes, qui nous ont permis d'organiser notre fête communale, l'animation de Noël, pour ne citer que ces deux événements. Je vous invite à consulter la rubrique « Ça s'est passé à Béthemont » pour découvrir la richesse des animations proposées.

Malgré ce contexte économique tendu, l'année 2025 sera riche en événements pour Béthemont-la-Forêt. Dernière année pleine de notre mandat, elle porte en elle beaucoup de projets : certains vont rapidement voir le jour, d'autres se dérouleront sur quelques mois ou plusieurs années.

Comme vous avez pu le constater, les travaux de la station d'épuration viennent de commencer.

Vos élus souhaitent mettre en valeur notre terrain communal, pour cela une étude préliminaire a été réalisée en 2024, cette année nous finaliserons le projet et solliciterons nos partenaires pour son financement.

Enfin, nous vous proposerons tout au long de l'année de nombreuses animations pour petits et grands, ou nous espérons vous accueillir nombreux.

Je vous renouvelle mes vœux pour cette nouvelle année.

Belle année 2025 !

**Didier DAGONET**  
**Maire de Béthemont-la-Forêt**

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



Jour	Ouverture	Fermeture
Lundi	15h30	17h30
Mercredi	09h30	12h00
Jeudi	16h00	18h30
Samedi	09h00	12h00

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous tous les samedis matin de 09 heures à 12 heures.  
Monsieur le Maire est disponible les mardis après midi, les jeudis et samedis matin sur rendez-vous

## POPULATION LÉGALE À BÉTHEMONT-LA-FORÊT



Comme chaque année, l'INSEE a publié les chiffres de la démographie en début d'année.

Selon l'Insee, au 1er janvier 2022, la France compte 68 606 000 habitants, ce qui représente une augmentation moyenne de 0,25% en 2024.

La Région Île-de-France compte 12 380 964 habitants, dont 1 270 845 habitants pour le Département du Val-d'Oise.

Pour notre village l'INSEE dénombre 429 habitants au 1er janvier 2022 entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

## INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Vous avez emménagé à Béthemont-la-Forêt, il est nécessaire de vous inscrire sur la liste électorale de la ville auprès du secrétariat de la Mairie.

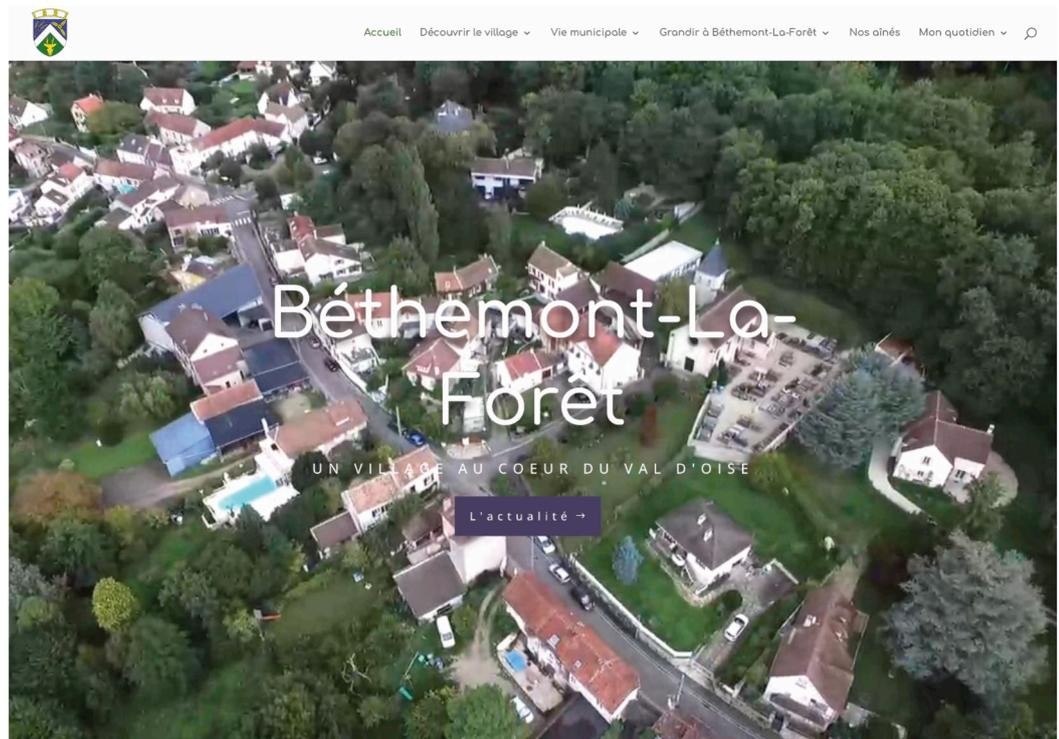
L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions).

Vous pouvez vous rendre en Mairie afin de vérifier votre inscription sur les listes électorales communales ou pour procéder à votre inscription, avec une pièce d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile à votre nom, daté de moins de trois mois.



## LE SITE INTERNET FAIT PEAU NEUVE

Dans quelques semaines, lors de votre visite sur le site internet de la commune, vous pourrez découvrir la nouvelle identité visuelle de Béthemont-La-Forêt sur internet. En effet, avec l'aide de l'Union des Maires du Val-d'Oise qui fournit l'architecture technique du site internet, le Conseil Municipal a décidé de remettre au goût du jour le site de la commune qui n'avait pas évolué depuis longtemps. Le nouveau site sera plus adapté à tous les supports qui permettent aujourd'hui de la visiter : ordinateurs bien sûr, mais aussi tablettes et smartphones. Les



pages sont alors automatiquement redimensionnées pour procurer la meilleure mise en page possible selon le matériel utilisé. Le contenu va également être mis à jour pour que vous puissiez trouver toutes les informations utiles que vous soyez jeunes Béthemontois ou non : informations sur la scolarité et le péri-scolaire, les démarches administratives, l'histoire de Béthemont-La-Forêt, ... Pour les plus technophiles d'entre vous, un flux RSS sera également mis à disposition pour ne rater aucun article ! (pour en savoir plus sur les flux RSS, vous pouvez vous rendre sur l'article Wikipédia : <https://fr.wikipedia.org/wiki/RSS>)

N'oubliez pas de mettre le site dans vos pages favorites pour y accéder d'un seul clic et découvrir les actualités de Béthemont-La-Forêt !

## NOUVELLE ADRESSE MAIL POUR CONTACTER LA MAIRIE

En parallèle de la mise en ligne du nouveau site internet, la municipalité a décidé de modifier son adresse mail de contact pour être plus cohérent avec le nom de la commune. Il faudra dorénavant envoyer vos courriers électroniques à l'adresse suivante : [mairie@bethemont-la-foret.fr](mailto:mairie@bethemont-la-foret.fr) N'hésitez pas à enregistrer cette adresse dans vos contacts pour que les courriers en provenance de cette nouvelle adresse ne soient pas traités comme indésirables par votre logiciel de messagerie !

## BIENTÔT 16 ANS PENSEZ AU RECENSEMENT

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire.

Il suffit de se présenter à la Mairie avec sa carte d'identité et son livret de famille.

La Mairie délivre alors une attestation de recensement.

Ce document est obligatoire pour tout examen public (Bac, permis de conduire, etc.)

Vous recevrez ensuite une convocation pour effectuer votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

La JDC est obligatoire pour passer tout examen public ou concours jusqu'à vos 25 ans.



## INSCRIPTIONS SCOLAIRES



Si votre enfant est né en 2022 ou que vous venez de vous installer à Béthemont-la-Forêt, vous devez l'inscrire pour l'année 2025/2026.

Les inscriptions scolaires débutent le 3 mars et se terminent le 16 mai.

Les premières démarches se font à la Mairie de Béthemont-la-Forêt : munissez-vous de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant.

## LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS À BÉTHEMONT-LA-FORÊT

Un Service d'Accompagnement pour les Familles Béthemontoises. Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), est un lieu spécialement aménagé pour les petits. Les familles sont reçues par deux accueillantes (professionnelles de la petite enfance); l'accueil est gratuit, et sans inscription, l'anonymat et la confidentialité y sont préservés.

Ce LAEP est intercommunal, il accueille les habitants des communes de Béthemont-la-Forêt, Chauvry, Nerville-la-Forêt, Presles et Villiers-Adam.

Il est ouvert tous les mercredis de 09h00 à 11h00 (hors période de vacances) L'accueil se fait dans les locaux de l'école maternelle.

Cette offre d'accueil Petite Enfance en milieu rural apporte une vraie réponse d'interaction sociale.



# LES CANTINES DE BÉTHEMONT-LA-FORÊT ET DE CHAUVRY TRIENT LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Le syndicat Tri Or a mis en place un nouveau bac au sein du restaurant scolaire de notre syndicat scolaire. Il permet désormais aux enfants et aux personnels de trier l'ensemble des déchets alimentaires issus des restes d'assiette, mais aussi de la préparation des repas. Les écoles ont bénéficié d'une formation avant de se lancer dans la mise en œuvre du tri.

Une fois par semaine, les déchets alimentaires sont collectés, pesés et acheminés vers une plateforme de compostage située dans l'Oise.



## LA FORÊT DE PROTECTION



Après la procédure de classement de la forêt de Montmorency, les services de l'État ont engagé officiellement le mercredi 27 novembre dernier la procédure de classement de la forêt de L'Isle-Adam comme forêt de protection.

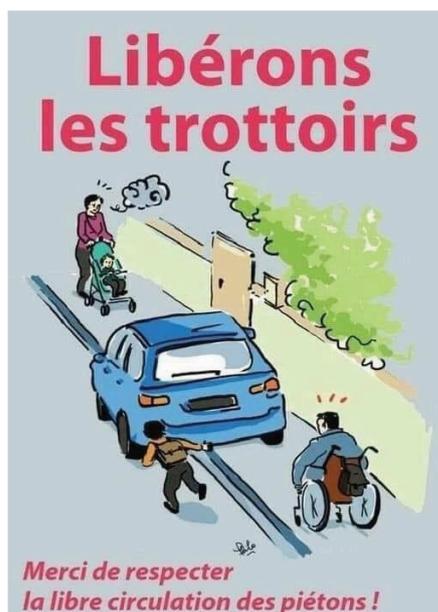
La Préfecture a lancé en décembre 2019 la procédure de classement pour la forêt domaniale de Montmorency qui devrait prochainement aboutir favorablement.

Actuellement porté par la Communauté de Communes de la Vallée de L'Oise et des Trois Forêts, ce projet de classement de la forêt de L'Isle-Adam permettra d'imposer un règlement d'exploitation pour conserver les caractéristiques de l'écosystème forestier grâce à des interventions sylvicoles adaptées sur l'ensemble des 1500 hectares et de consolider les corridors écologiques entre les massifs forestiers de Carnelle et Montmorency.

Notre commune fait partie de ce périmètre d'étude, une petite partie de la forêt de L'Isle-Adam se situe à l'extrémité nord de notre village.

Vous pourrez donner votre avis sur ce dossier à l'occasion de l'enquête publique qui devrait se tenir dans le courant du second semestre 2025.

## RAPPEL : LE STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS EST INTERDIT !



Le stationnement des véhicules sur les trottoirs entraîne des difficultés importantes pour les piétons, contraints de marcher sur la route pour contourner les obstacles.

Ces entraves sont d'autant plus dangereuses pour les enfants ou les personnes avec poussette.

Aussi, nous vous rappelons que le stationnement sur les trottoirs est strictement interdit. La gendarmerie procède, en cas d'infraction, à des verbalisations.

Montant de l'amende : 135 €.

Comptant sur votre civisme et votre compréhension.

## EN 2025, LES CIRCUITS DE COLLECTE ONT ÉTÉ OPTIMISÉS, ENTRAÎNANT QUELQUES CHANGEMENTS

À Béthemont-la-Forêt, la collecte des bacs des emballages papier et cartons a été modifiée depuis le 1er janvier 2025. Cette collecte aura lieu chaque mercredi (au lieu du jeudi).

Pour les autres collectes, les jours de ramassage n'ont pas changé :

- Collecte des ordures ménagères le mardi ;
- Collecte du verre le premier mardi de chaque mois.

Vous pouvez obtenir gratuitement auprès du syndicat un bac de tri des emballages recyclables, papiers et cartons, un bac pour les emballages en verre ménager et un bac d'ordures ménagères.

Si vous rencontrez un problème avec un bac, vous pouvez contacter le Syndicat au 01 34 70 05 60.

Nous rappelons que les bacs doivent être présentés devant les habitations ou en point de regroupement, le cas échéant, la veille de la collecte (de préférence, poignée côté route). Ils doivent être rentrés après la collecte.

Les déchets verts peuvent être présentés avec les ordures ménagères (sans branchages), dans la limite de 5 sacs en plus du bac ou de la poubelle, et à condition qu'ils soient soulevables à hauteur d'épaule.

Les bacs ou les sacs trop lourds ne peuvent pas être collectés.

**2025**

**CHANGEMENT**  
des jours de collecte  
sur plusieurs communes

TRI-OR  
Syndicat pour la collecte et le traitement  
des ordures ménagères

# TRANSPORT À LA DEMANDE - SERVICE DE LA CCVO3F

Afin de faciliter les déplacements des personnes âgées de plus de 60 ans non véhiculées et des personnes à mobilité réduite ; en insertion professionnelle ou bénéficiaire de l'APA, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts a mis en place, un service de transport à la demande.

Ce service, financé par la CCVO3F, concerne les trajets pour :

- des rendez-vous médicaux
- des démarches administratives dans le Val-d'Oise
- les déplacements vers les centres commerciaux et marchés sur le territoire de la CCVO3F

Les bénéficiaires seront pris en charge et raccompagnés à leur domicile et les véhicules sont adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Tarif d'inscription à l'année : 30€.

Inscription et renseignements auprès de la Mairie de Béthemont-la-Forêt : 01 34 69 27 01



# LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES



La commune, avec le soutien de la CCVO3F, propose un système de prise en charge de l'élimination des nids de frelons asiatiques grâce à l'intervention d'un professionnel.

Cette prestation est réalisée d'avril à octobre, pendant la période active des frelons.

Pour une intervention chez un particulier, la moitié des frais est pris en charge par la CCVO3F, le solde est réglé par le demandeur.

Pour toute demande et renseignement auprès de la Mairie de Béthemont-la-Forêt.

# UNE NOUVELLE MARQUE DE COMMUNICATION GRAND PUBLIC DU SEDIF



Depuis le 1er janvier 2025, le Service public de l'eau sera rendu sous une nouvelle marque : « L'Eau d'Île-de-France, Source de confiance ». Cette identité visuelle s'appliquera sur tous les supports de communication externe, de la brochure aux barrières de chantier, du site Internet et de l'application mobile aux tenues des agents, des banderoles aux véhicules d'intervention.

# VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

## RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 OCTOBRE 2024

10 élus étaient présents, 1 absent excusé.

### **Avis de la commune de Béthemont-la-Forêt sur le projet de programme Local de l'Habitat 2024-2030 de la CCVO3F**

Le PLH présenté par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts concerne les 9 communes de notre intercommunalité.

Le PLH 2024-2030 a défini cinq orientations qui sont les suivantes :

- Orientation 1 : Maintenir un rythme de production de logements respectueux des équilibres et des ressources du territoire
- Orientation 2 : Diversifier l'offre de logements pour l'adapter aux besoins des ménages et aux évolutions sociétales
- Orientation 3 : Optimiser le parc existant (privé et social)
- Orientation 4 : Déployer et adapter l'offre en logements et en hébergement pour les publics spécifiques (seniors, personnes en grande précarité, jeunes et gens du voyage)
- Orientation 5 : Faire vivre la politique de l'habitat et positionner la CCVO3F

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Donner, un avis favorable au projet de PLH 2024-2030 de la CCVO3F tel qu'il est présenté,

Autorise, le Maire de Béthemont-la-Forêt d'engager les démarches pour mettre en œuvre les moyens nécessaires et relevant de ses compétences pour être en cohérence avec le Programme Local de l'Habitat.

### **Rapport d'activité annuel 2023 et du schéma de mutualisation de la CCVO 3F**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve, le rapport d'activité annuel 2023 de la CCVO3F et son schéma de mutualisation tel qu'il est présenté,

### **Rapport d'activité 2023 du Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF)**

Le Conseil Municipal,

Prend Acte, du rapport d'activités 2023 du SEDIF,

### **Rapport d'activité 2023 du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité d'Ile de France**

Le Conseil Municipal,

Prend acte, du rapport annuel 2023 présenté par du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité d'Ile de France,

### **Rapport d'activité 2023 du syndicat TRI-OR**

Le Conseil Municipal,

Prend acte, du rapport annuel 2023 présenté par le Syndicat Tri-Or,

### **Rapport d'activité 2023 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif du Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la Région d'Enghien-les-Bains**

Le Conseil Municipal,

Prend acte, du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif exercice 2023 du Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la Région d'Enghien-les-Bains,

## RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 02 DÉCEMBRE 2024

11 élus étaient présents.

#### **Décision modificative n°2 au budget 2024**

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

**Approuve**, la décision modificative n°2 au budget 2024 comme suit :

Chap	Libellé	BP 2024 + DM n°1	Montant de la décision modificative	DM n°2
<b>Dépenses de fonctionnement</b>				
11	Charges à caractère général	151 352.27	4 900.00	156 252.27
12	Charges de personnel	143 100.00	6 358.46	149 458.46
<b>Total</b>	<b>DEPENSES FONCTIONNEMENT</b>	<b>518 404.40</b>	<b>11 258.46</b>	<b>529 662.86</b>
<b>Recettes de fonctionnement</b>				
13	Atténuations de charges	0.00	1 636.90	1 636.90
70	Produits des services du domaine	46 980.00	-5 433.06	41 546.94
731	Fiscalité locale	368 041.00	4 723.71	372 764.71
74	Dotations et participations	34 897.00	9 242.09	44 139.09
75	Autres produits de gestion	1 000.00	1 064.82	2 064.82
76	Produits financiers	0.00	24.00	24.00
76	Produits financiers	0.00	24.00	24.00
<b>Total</b>	<b>RECETTES FONCTIONNEMENT</b>	<b>518 404.40</b>	<b>11 258.46</b>	<b>529 662.86</b>
<b>Dépenses d'investissement</b>				
16	Emprunts et dettes assimilées	6 000.00	300.00	6 300.00
21	Immobilisations corporelles	524 755.75	22 024.57	546 780.32
<b>Total</b>	<b>DEPENSES INVESTISSEMENT</b>	<b>553 048.55</b>	<b>22 324.57</b>	<b>575 373.12</b>
<b>Recettes d'investissement</b>				
10	Dotations, fonds divers et réserves	73 340.22	22 324.57	95 664.79
<b>Total</b>	<b>RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>553 048.55</b>	<b>22 324.57</b>	<b>575 373.12</b>

#### **Autorisation d'engager et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025**

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

**Autorise**, Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur l'exercice 2025, hors restes à réaliser, dans la limite des crédits repris ci-dessous et avant le vote du Budget primitif 2025 :

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts en 2024	Limite autorisée en 2025
20	Immobilisations incorporelles	12 000,00 €	3 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	546 780,32 €	136 695,08 €

## ÉTUDE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDROÉCOLOGIQUE ET PAYSAGER DU TERRAIN COMMUNAL



La commune a lancé en 2024, en partenariat avec Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la Région d'Enghien-les-Bains et le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, une étude pour l'aménagement hydroécologique et paysager du terrain communal. L'objectif est d'identifier les travaux à réaliser pour la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines du ru du Lavoir.

En parallèle l'étude paysagère prend en compte l'ensemble du paysage, entre le centre équestre et la rue du Montubois et doit, en outre, permettre d'améliorer l'accueil du public, la préservation et la valorisation écologique et paysagère du site ainsi que la protection du patrimoine naturel identifié.

Cette étude a été largement financée par le SIARE et le PNR Oise-Pays de France, le reste à charge pour la commune est de 3 200.00 €, ce qui représente moins de 10 % du coût total de cette étude.

Lors de l'état des lieux du site, plusieurs zones naturelles à conserver pour leur intérêt écologique ont été observées.

En particulier les zones humides situées tout au long du ruisseau qui jouent un rôle crucial dans la biodiversité locale avec la régulation des écosystèmes et son rôle majeur dans l'épuration de l'eau.

Le développement des plantes invasives pose un défi sérieux à la biodiversité et à l'équilibre écologique local.

En effet, ces espèces envahissantes, telles que le myriophylle du Brésil ou la renouée du Japon, prolifèrent souvent rapidement, évinçant les espèces indigènes et modifiant les habitats naturels.

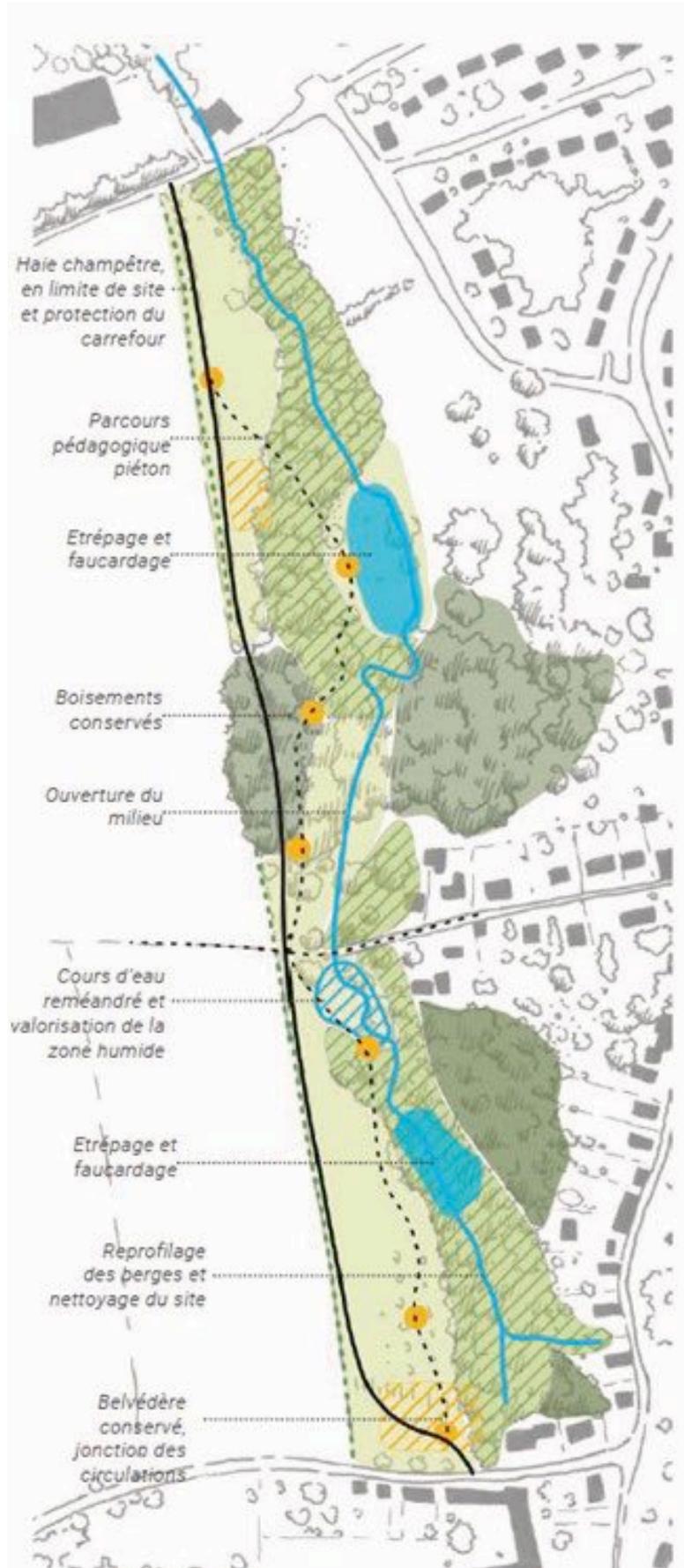
Ainsi, la gestion et l'éradication des plantes invasives sont cruciales pour restaurer et préserver la santé des écosystèmes naturels, favorisant ainsi la réhabilitation de la biodiversité indigène et le maintien des services écosystémiques essentiels.

# ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

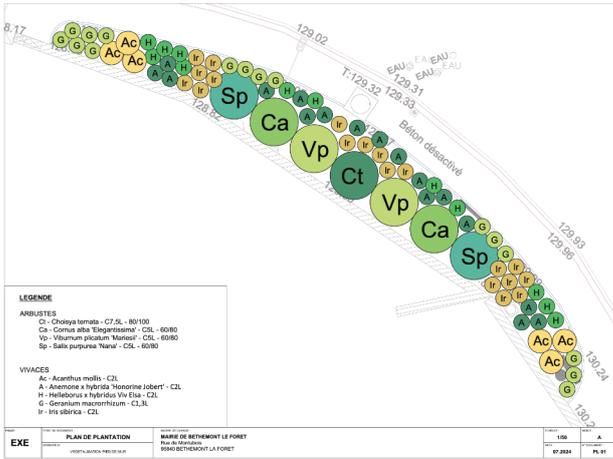
A l'issue du diagnostic environnemental et paysager des préconisations ont été faites :

- Nettoyage partiel du site et entretien des berges suppression des embâcles, des espèces végétales invasives, abattage sélectif, reprofilage de certaines berges.
- Renforcement des berges
- Reméandrage de certaines zones du ruisseau.
- Réhabilitation de zones humides
- Maintien et valorisation des perceptions paysagères, ouverture sur le grand paysage, conservation du coteau boisé
- Sécurisation du site et valorisation des milieux, abattage et évacuation des végétaux présentant des risques de chutes.
- Requalification des cheminements, offrir des espaces de circulations pour l'ensemble des usagers, cavaliers comme piéton et proposer un traitement de surface résistant.
- Aménagement zones d'équipement et activités, conserver les emprises de jeux, du « city stade »,
- Travail des limites avec les emprises agricoles, accompagner les limites parcellaires pour favoriser l'intégration paysagère.
- Proposer une approche et une découverte du milieu par un axe pédagogique et proposer une signalétique.

Pendant l'année 2025, de nouvelles études seront entreprises afin de finaliser dans le détail le projet et d'estimer le coût financier de celui-ci, ce qui permettra à la commune et au SIARE de déposer des demandes de subventions auprès de nos différents partenaires.



## TRAVAUX DE PLANTATION



Afin de clôturer les travaux de requalification de la rue de la Vieille France, des plantations seront réalisées au mois de février sur la bande de terrain située à l'angle de la rue de la Vieille France et de la rue des Petits Pavés.

Ces travaux consisteront à planter une quinzaine d'arbustes et soixante-dix plantes vivaces. Le terrain sur lequel seront plantés les végétaux sera recouvert d'un paillage végétal pour empêcher la prolifération des mauvaises herbes et éviter l'évaporation de l'eau.

Ces travaux ont été menés en partenariat avec le Parc Naturel régional Oise Pays de France, qui nous a aidé à choisir la palette

des végétaux.

Le montant des travaux est de 2 500.00 TTC, Le PNR Oise Pays de France participera financièrement à cette opération à hauteur de 1 690.00 €

## LE DOSSIER ASSAINISSEMENT

Après plus de vingt années, le projet assainissement se concrétise enfin.

Depuis la fin de l'année 2024 les entreprises ont pris possession du terrain sur lequel doit s'implanter la future station d'épuration des eaux usées de nos villages de Béthemont-la-Forêt et Chauvry.

Grâce au soutien du Syndicat Intégré Assainissement et Rivière de la région d'Enghien-les-Bains ce projet structurant va se réaliser. Après la première phase de travaux qui avait consisté à mettre en place le réseau de collecte en 2019, la seconde phase vient de débuter.

Le montant des travaux de construction de cette station d'épuration est de 1 423 600.00 € T.T.C



# Début des travaux

## de la future station d'épuration écologique

### RAPPEL DES ENJEUX

Béthemont-la-Forêt et Chauvry ne sont pas raccordés à l'assainissement collectif, ce qui pose des problèmes environnementaux et de salubrité publique. Après différentes études, la création d'une **station d'épuration écologique à filtres plantés de roseaux**, avec sa zone de rejet végétalisée, s'est révélée être la meilleure solution.

Elle sera implantée sur une parcelle de 19 000 m<sup>2</sup>, bordée à l'ouest par le Ru des Glaises qui recevra les eaux épurées de la station.

La **démarche environnementale** est le fil conducteur du projet. En dehors des espaces techniques, une prairie rustique sera plantée, favorisant ainsi la biodiversité.

### CE QUI A ÉTÉ RÉALISÉ

*Création du réseau d'assainissement public pour la collecte des eaux usées*

- Un réseau principal d'environ 5,6 km
- Des canalisations de 20 cm de diamètre
- 6 postes de refoulement

### LES TRAVAUX À VENIR

*Création de la station d'épuration*

- Début des travaux : Janvier 2025
- Fin prévisionnelle des travaux : Novembre 2025
- Réunion publique\* : Fin 2025

*Raccordement des habitations*

- Début prévisionnel des travaux : Janvier 2026

AR architectes - Maîtrise d'œuvre : Amodiag environnement

\* Point d'étape du projet avec les riverains de Béthemont-la-Forêt et Chauvry.

## PROJET IMMOBILIER AU 19 RUE DE LA VIEILLE FRANCE

Le 4 novembre 2024, un permis de construire a été accordé sur les terrains situés au 19 rue de la Vieille France, à l'issue de nombreuses concertations avec le pétitionnaire, les services de l'État, l'Architecte des Bâtiments de France.

Ce permis doit permettre l'amélioration du tissu urbain de ce secteur de notre village, en supprimant ces hangars de tôles qui menacent de tomber et requalifier ce terrain qui à l'origine abritait l'exploitation agricole de Monsieur Jean Pierre Dubois. Depuis de nombreuses années, ces terrains étaient à l'abandon.



Le projet immobilier consiste à réaliser 11 habitations réparties en maisons de ville et en maisons individuelles sur un terrain de plus de 4 000 m<sup>2</sup>.

La maison d'habitation principale existante sera conservée ainsi qu'un jardin à l'arrière de la rue de la Vieille France. l'accès existant jouxtant la maison côté rue de la Vieille France sud sera conservé.

Un premier ensemble dit maisons de ville sera réalisé.

Une première bande construite, implantée à l'alignement de l'espace public rue de la Vieille France matérialisée par une construction formant un L et accolée à la maison existante conservée, dans un esprit de corps de ferme et constituée d'un bâtiment décomposé en plusieurs séquences.

Une seconde bande construite, implantée dans le sens transversal du terrain au centre de la parcelle située à l'aplomb de la zone de talus et constituée de maisons individuelles avec jardins construites dans la pente et reliées entre elles par des éléments bas de type garages.

Ces deux bandes construites parallèles délimitent un espace vide en cœur d'îlot faisant office de cour.



VUE DEPUIS LA RUE VIEILLE DE FRANCE

L'accès principal à la parcelle se fait depuis la rue de la Vieille France à l'extrémité nord du terrain et dessert une ruelle intérieure formant également un L qui distribue les différentes maisons d'habitation.

Ce premier ensemble construit ou bâtiment corps de ferme abrite :

- 4 maisons individuelles groupées de type T4
- 2 maisons individuelles groupées de type T3

Soit 6 logements.

Le second ensemble de bâtiments, dénommé maisons individuelles, s'implante en travers du terrain en son centre il est construit « sur le talus » qui matérialise une différence de niveau d'environ 3 mètres. Il s'agit d'une bande de maisons individuelles construites dans la pente et orientées en direction des paysages lointains (façade ouest).

Cette bande bâtie est composée de 4 maisons alignées de type T6 ainsi que d'une maison en retour de type T5 au centre sud de la parcelle suggérant l'image d'une continuité bâtie avec la maison existante conservée.

Soit 5 logements

Chaque logement disposera de 2 places de stationnement.

Enfin, la bande de terrain qui représente une surface de plus de 2 000 m<sup>2</sup> située à l'arrière du terrain sera aménagée en jardin.

Les travaux de construction doivent débuter au second semestre 2025

Le projet a pour Maître d'œuvre Mathieu Korn et Alice Panchrazi, architecte DPLG

et pour Maître d'ouvrage Mendes Invest.

L'ensemble du dossier de permis de construire est consultable en Mairie de Béthemont-la-Forêt

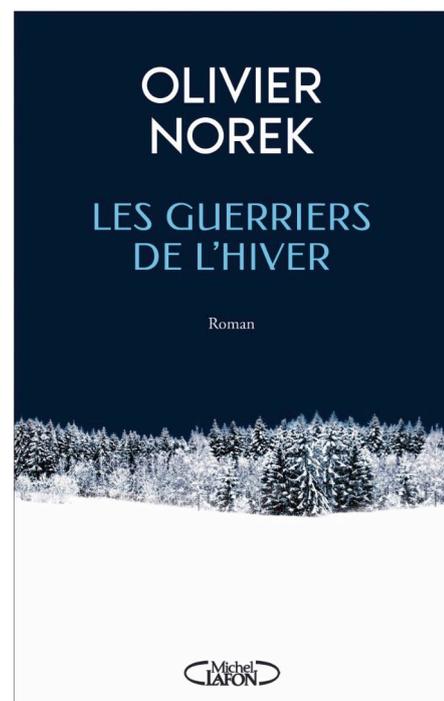


# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

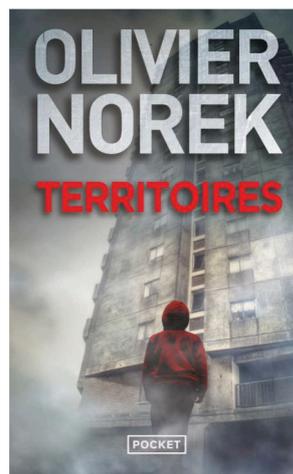
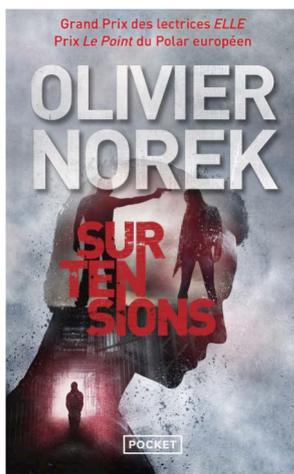
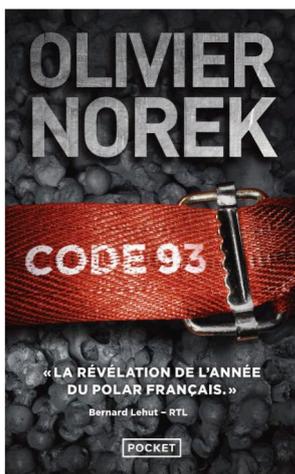


Du 30 novembre 1939 au 13 mars 1940, durant 105 jours, la Finlande résista vaillamment à l'Union soviétique. Comment un pays 47 fois moins peuplé, 66 fois moins étendu, réussit-il à contenir une armée plus nombreuse et dotée d'un matériel moderne ?

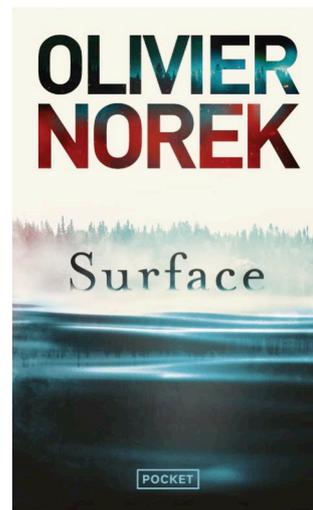
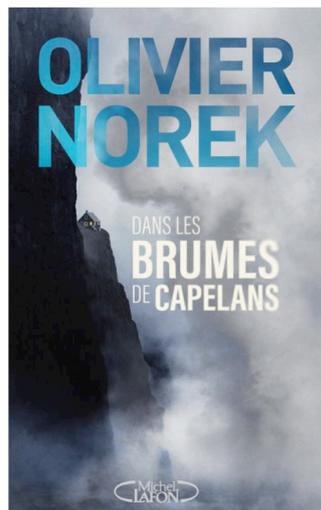
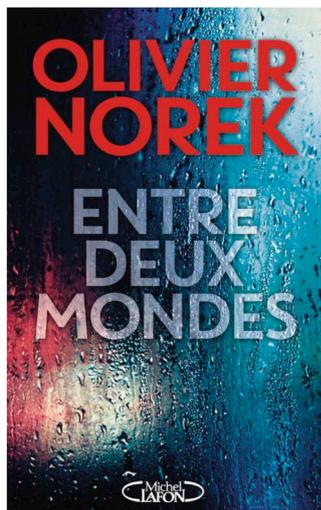
Auteur de polars multiprimés, Olivier Norek délaisse ici le genre pour un roman historique qui lui vaut de figurer sur la première liste du Goncourt. Dans ce morceau de bravoure qui renvoie à l'Ukraine, il réveille un épisode méconnu du passé pour éclairer le présent. Où l'on voit que les dictateurs d'aujourd'hui n'ont rien appris des fautes de leurs aînés.



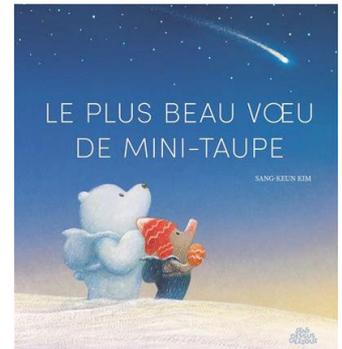
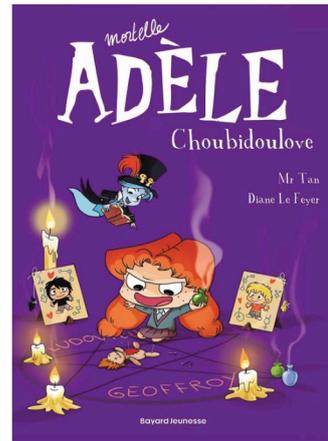
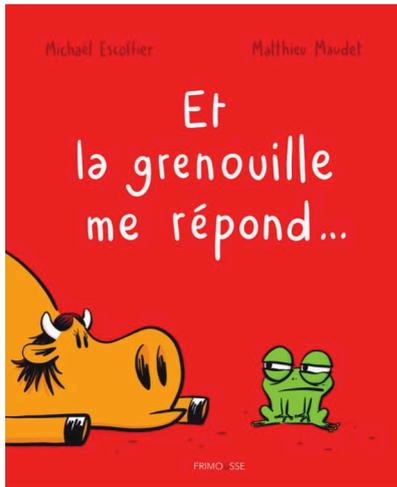
Découvrez d'autres livres de cet auteur :



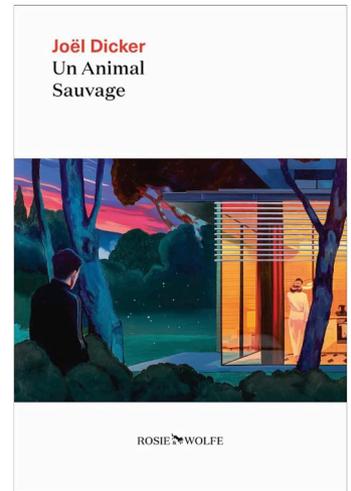
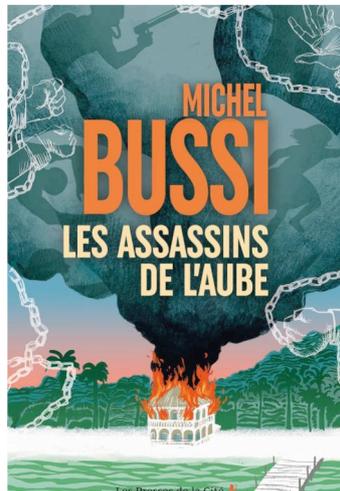
Dans cette trilogie, le capitaine Coste et son équipe enquêtent au SDPJ du 93. Traquer les assassins, se confronter au mal être des banlieues, à la petite et la grande délinquance, déjouer les pièges et les magouilles politiques et policières, c'est leur quotidien.



## Quelques nouveautés coté jeunesse :



## Et côté adulte :



La bibliothèque est ouverte les samedis matin de 10h00 à 12h00

Fermetures de la bibliothèque :

- Samedi 22 février ;
- Samedi 1er mars ;
- Samedis 19 & 26 avril ;
- Samedi 31 mai ;
- Samedi 7 juin ;
- A compter du 12 juillet jusqu'au 30 août.

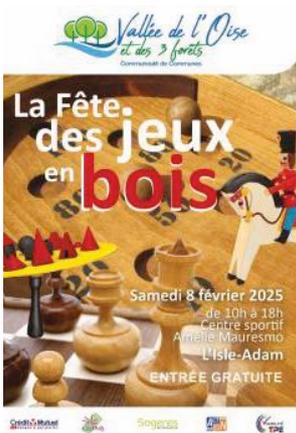
Réouverture le samedi 5 septembre

« La lecture agrandit l'âme » Voltaire

Nous vous souhaitons une belle année 2025.

Chantal et Nathalie

Les Bénévoles



## SAM. 8/02 : FÊTE DES JEUX DE BOIS

La Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts organise la Fête des jeux de bois le 8 février de 10h00 à 18h00, à L'Isle-Adam au complexe sportif Amélie Mauresmo.

## SAM. 8/03 : DÉGUSTATION DE CRÊPES AUTOUR D'UN LOTO



Le Conseil Communal d'Action Sociale invite nos aînés à participer à un loto, tout en dégustant quelques crêpes le samedi 8 mars à 14h30, à la cantine scolaire.

## MER. 19/03 : COMMÉMORATION DU CESSEZ-LE-FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE



Monsieur le Maire et les Membres du Conseil Municipal vous convient le mercredi 19 mars 2025 à 9h30 au monument aux morts du cimetière de Béthemont-la-Forêt, pour commémorer la journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

## SAM. 22/03 : SAINT PATRICK



Le Comité des Fêtes vous donne rendez-vous aux jeunes et les moins jeunes à la cantine de l'école de Béthemont-la-Forêt pour une après-midi et une soirée de jeux de société.

## SAM. 5/04 : CHASSE AUX ŒUFS



Comme il est de coutume, nous donnons rendez-vous aux jeunes Béthemontois le samedi 5 avril pour participer à une chasse aux œufs.

## SAM. 21 JUIN : FEU DE LA SAINT-JEAN

Retenez dès à présent votre samedi 21 juin, pour nous retrouver autour du grand brasier qui sera allumé au terrain communal, pour fêter le solstice d'été. De nombreuses animations vous seront proposées à cette occasion par le Comité des Fêtes.



# ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

## INSTALLATION DU PÈRE CHARLES ROBOAM

Nous avons le plaisir d'accueillir notre nouveau curé de la paroisse de Bouffémont, le Père Charles Roboam.

Le samedi 29 septembre, Monsieur Didier Dagonet, Maire de notre village, a remis officiellement les clefs de l'église de Béthemont-la-Forêt, Notre Dame de la Pitié en présence des élus de la paroisse en l'église de Bouffémont.

Cette cérémonie a été présidée par le Père Monnet Yapo, vicaire épiscopal en présence du Père Charles Roboam et du Père Michel.

Nous souhaitons la bienvenue au Père Charles Roboam au sein de notre paroisse.



# ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

## BÉTHEMONT EN FÊTE



Après quelques jours d'attente, il a fallu se faire une raison : pas d'autos tamponneuses cette année.

N'oublions pas de remercier les forains qui, face à cette situation, tinrent leur engagement et assurèrent distraction et bonne humeur avec la pêche aux canards et le trampoline.

Malgré ce handicap, les parents d'élèves se retroussèrent les manches, firent preuve de créativité. En plus des Zolympiades brillamment gérées, nous vîmes débouler un atelier de maquillages, un tournoi de badminton et surtout une Beth'roulette dont le succès atteignit des sommets.

La météo ni bonne ni mauvaise, favorisa la consommation de crêpes concoctées par un duo de choc.

Le soir venu, à l'attaque du barbecue, la situation était sous contrôle : pas d'attente, cuissons millimétrées frites et sauces à l'envi. Faute de combattants la bataille se termina sans pain et sans frites. Nous en tirerons les conséquences l'année prochaine.

Cette année, une petite nouveauté que nous n'avions pas pu engager l'année dernière : l'apparition de bière blanche aux côtés de la traditionnelle blonde. Ces deux pépites de la brasserie « Au Cœur du Malt » désaltérèrent toute cette foule jusqu'au petit matin.



# ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

## BÉTHEMONT EN FÊTE



Après la traditionnelle retraite aux flambeaux, les premières fusées du feu d'artifice s'envolèrent. Là encore, un succès non démenti embrasement du ciel Béthémontois garni malgré de petits retards à l'allumage. En tout cas, un magnifique spectacle pyrotechnique.

Après quelques Brèves de Comptoir, les derniers clients rejoignirent leurs pénates au petit matin.

À peine quelques heures plus tard, dès potron-minet, l'équipe de cuisinières et cuisiniers se remit au travail afin de concocter un repas dominical digne de ce nom.

Encore une fois une armée de petites fourmis se mit à l'œuvre. Qui pour préparer les crudités, la salade de fruits frais, cuire le riz. Qui pour griller le poulet, laver, couper, cuire les légumes frais de la ratatouille, composer les sauces.

Je serais tenté de dire que, comme d'habitude ce fut une réussite, mais je crois que cette édition marque le renouveau de la Fête du Village grâce au travail acharné et à l'engagement des bénévoles du Comité des Fêtes de Béthemont-la-Forêt, de l'investissement des parents d'élèves et au soutien des élus de notre village.

Cette réussite collective permettra au Comité des Fêtes de Béthemont-la-Forêt d'octroyer une belle enveloppe aux coopératives des écoles.



# ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

## LA FÊTE DE LA CAMPAGNE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

C'est un rituel, presque une institution. La Fête de la Campagne, créée il y a plus de 20 ans, sonne le grand rendez-vous de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des trois Forêts.

Samedi 12 octobre, cette belle animation a commencé à Béthemont-la-Forêt avec la traditionnelle randonnée et cueillette de champignons en forêt de Montmorency en partenariat avec l'association Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts.



Les champignons ramassés durant cette randonnée ont été exposés et commentés le lendemain sur le stand de l'association.

Le dimanche 13 octobre, sous un soleil radieux, le site de l'Abbaye du Val à Mériel a accueilli la Fête de la Campagne.

Les jeunes enfants ont été émerveillés par les animaux, tandis que les adultes ont pu savourer la découverte des produits locaux proposés par des producteurs de la région.

De nombreuses animations et stands ont rythmé cette journée, couronnée par le traditionnel concours d'épouvantails.



# ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

## EXPO DE MOTOS ANCIENNES



Le 19 octobre 2024, le comité des fêtes de Béthemont-la-Forêt a organisé, en collaboration avec l'association « Les Bielles de Jadis », une exposition de motos anciennes. Cette manifestation s'est déroulée dans la cour de l'école. Ce fut l'occasion pour les plus jeunes de remarquer que nos anciens constructeurs étaient tellement créatifs et si ingénieux. Bien sûr, pour les plus âgés c'était aussi le moment opportun pour se rappeler de croustillantes anecdotes (t'étais à fond ?? si tu freines : t'es un lâche et autres moqueries). Les exposants n'ont pas été

avares de renseignements, d'explications et ont souvent payé de leur personne pour quelques photos souvenirs.

Il faut toutefois préciser que cette exposition n'aurait pas été possible sans Corinne Robin, la présidente des « Bielles de Jadis », de Michel Papi, habitant de Béthemont-la-Forêt et de leurs amis et adhérents de cette association. Il ne faut pas oublier les membres du Conseil Municipal qui ont aussi, par leur aide et leur participation, contribué à la réussite de cet heureux mélange intergénérationnel.

Saluons aussi la présence de Monsieur Grare sommité dans le monde de la moto ancienne, qui nous a fait l'honneur de sa présence.

La manifestation s'est conclue comme souvent dans notre village par un petit verre de l'amitié.

Vivement la prochaine, nous essaierons d'avoir plus d'exposants et, qui sait, plus de visiteurs.



# ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

## COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Le lundi 11 novembre 2024, la municipalité avait donné rendez-vous aux Béthemontois petits et grands pour commémorer le 104<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 à 9h30 au cimetière de notre village.

Le public nombreux et les autorités civiles et militaires étaient installés face au monument aux morts. Après avoir déposé les gerbes au pied du monument, Monsieur Le Maire, a lu le discours du ministre des Armées.

À l'issue de cette cérémonie, les participants se sont retrouvés à la salle du Conseil Municipal pour le verre de l'amitié.



Ce jour férié a été institué par la loi du 24 octobre 1922 consacré à la commémoration de la victoire et de la Paix. Une date choisie en référence à la signature de l'Armistice, le 11 novembre 1918 à Rethondes (Oise) entre les Alliés et l'Allemagne.



Depuis la loi du 28 février 2012, le 11 Novembre est aussi un jour d'hommage à l'ensemble de ceux qui sont « morts pour la France », qu'ils soient civils ou militaires et qu'ils aient péri dans des conflits actuels ou des conflits anciens.



# ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

## SOIRÉE CRÉOLE

En ce mois de novembre 2024, le Comité des Fêtes de Béthemont-la-Forêt a décidé qu'il faisait beaucoup trop froid et humide. Nous avons donc invité les Béthemontois et amis à se retrouver outre-mer à l'ombre des cocotiers qui bordent la plage du « Laos du Ronceray » pour une soirée créole.

Le haras Béthemontois nous a permis, cette année encore, de bénéficier d'un endroit propice aux festivités. Une soixantaine de personnes s'est donc donné rendez-vous pour déguster un punch planteur, quelques acras maison, un colombo de porc et un flan coco. Bien sûr notre disc-jockey privé s'en est donné à cœur joie pour faire danser toute l'assemblée et la soirée s'est superbement bien passée.

Rendez-vous l'année prochaine pour un menu « Chti » (carbonade) nous vous rappellerons bientôt la date à retenir et à souligner en rouge dans vos agendas



# ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

## NOËL DE NOS AÎNÉS

Les aînés de Béthemont-la-Forêt, à partir de 65 ans, ont une nouvelle fois pu profiter des festivités de fin d'année.

Le samedi 7 décembre dernier, une trentaine de seniors ont pu se retrouver à la mairie, pour partager un moment gourmand et convivial.

Après le traditionnel discours de Monsieur le Maire, ils ont pu partager quelques bouchées apéritives soigneusement préparées par les membres du C.C.A.S. ainsi que des petits fours sucrés, accompagnés d'une coupe de champagne.

À l'issue de cette rencontre, ils se sont vus remettre un colis thématique de leur choix : gourmand, culturel ou apéritif.



Les personnes qui n'ont pas pu participer à ce moment de rencontre ont pu, ensuite, retirer leur cadeau à la Mairie.

Cette année encore, 93 colis ont été distribués, pour le plaisir de tous.



# ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

## ANIMATIONS DE NOËL

Le vendredi 13 décembre nous a porté bonheur cette année, nous avons pu assister à une belle animation dans la cour de l'école.

À partir de 19h, de nombreux Béthemontois et Chauvriots, sont venus écouter les chants de Noël interprétés par nos écoliers, accompagnés par un parent à la clarinette et les enseignantes, belle ambiance de fête. Les enfants ont ravi les spectateurs et ont été récompensés par un lutin déguisé en bouffon qui les a amusés avec différents jeux et aussi un peu de musique.



La météo étant de saison, il était bienvenu de se réchauffer autour des traditionnels chocolat chaud et vin chaud qui étaient très appréciés en attendant l'arrivée du Père Noël.

Cette année, les parents d'élèves ont organisé un beau marché de Noël dans la cantine, beaucoup de jouets et jeux divers ont trouvé preneurs et ont fait de heureux, complété par un buffet amené par les parents.



Le Père Noël n'est pas venu les mains vides et les enfants ont pu repartir avec des chocolats et même prendre un petit moment avec lui pour la photo, discuter et pour vérifier que leur lettre était bien arrivée ! Et surtout lui dire à quel point ils sont sages !

terrain communal par un très beau feu d'artifice qui a illuminé le ciel Béthemontois.

Enfin, cette belle soirée s'est clôturée sur

Merci d'être venus nombreux profiter de cet agréable moment et rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures !



# ÇA S'EST PASSÉ À BÉTHEMONT

## LA GALETTE DES ROIS POUR NOS AÎNÉS



C'est le samedi après-midi 11 janvier 2025 à la cantine scolaire que Monsieur le Maire, Didier Dagonet, le Conseil Municipal et les membres du C.C.A.S. de notre village avaient convié les Béthemontoises et les Béthemontois de plus de 65 ans à venir partager la traditionnelle galette des rois.

Dans la salle bien remplie, Monsieur le Maire accompagné des

élus ont présenté leurs meilleurs vœux pour 2025. À cette occasion, Monsieur le Maire a retracé les grands événements marquants de l'année 2024 et présenté les grandes lignes des travaux et des animations pour cette nouvelle année.

Pour finir, nous avons partagé la fameuse galette des Rois et trinqué avec le verre de la fraternité et de l'amitié.

Un moment de convivialité important pour de nombreuses personnes.



# LE CARNET – ETAT CIVIL 2024

## NAISSANCES

Eléna KRUZIK – 8 juin 2024

Lucas, Gabriel, Paulo LAYBROS – 4 juillet 2024

## DÉCÈS

M. Michel, Pierre LE GUILLERM – 1<sup>er</sup> février 2024

M. Vincent, Valentin VANDEPUTTE – 9 mai 2024



*Monsieur Didier Dagonet,  
Maire de Béthemont-la-Forêt,  
et le Conseil Municipal  
vous souhaitent une  
très bonne année  
2025 !*